



Le tourisme en Bourgogne représente 28 300 emplois

En Bourgogne, l'emploi touristique total, prenant en compte les activités des agences de voyages et des transports, est estimé à 28 300 emplois. Les emplois spécifiquement liés aux séjours des touristes sont estimés à 19 700 en moyenne en 2011, soit 3,3 % de l'emploi total. Avec six emplois sur dix, l'hébergement et la restauration constituent le socle de cet emploi dans la région.

La richesse dégagée par les emplois liés à la seule présence des touristes est estimée à 592 millions d'euros, soit 2,5 % de la richesse totale de la Bourgogne.

Ces emplois sont plus nombreux dans les territoires urbains, comme les zones de Dijon et Beaune. Dans d'autres espaces, tels que le Morvan nivernais et Saulieu-Arnay-le-Duc, ils sont en moins grand nombre mais contribuent pour une part significative de l'emploi dans la zone.

Christine Lecrenais, Marie Léger, Alain Ribault, Insee

En Bourgogne, les emplois touristiques sont estimés à 28 300 en 2011 (figure 1). Parmi eux, 19 700 sont liés à la présence de touristes dans la région. Certains comme ceux de l'hébergement, de la gestion des musées et sites patrimoniaux relèvent directement d'activités touristiques : ils constituent le noyau dur de l'emploi. D'autres, dans des activités non directement touristiques, répondent au besoin supplémentaire de main d'œuvre nécessaire pour assurer le surcroît d'activité résultant de la présence de touristes. Parmi ces emplois figurent par exemple la restauration et le commerce de détail qu'il soit ou non alimentaire.

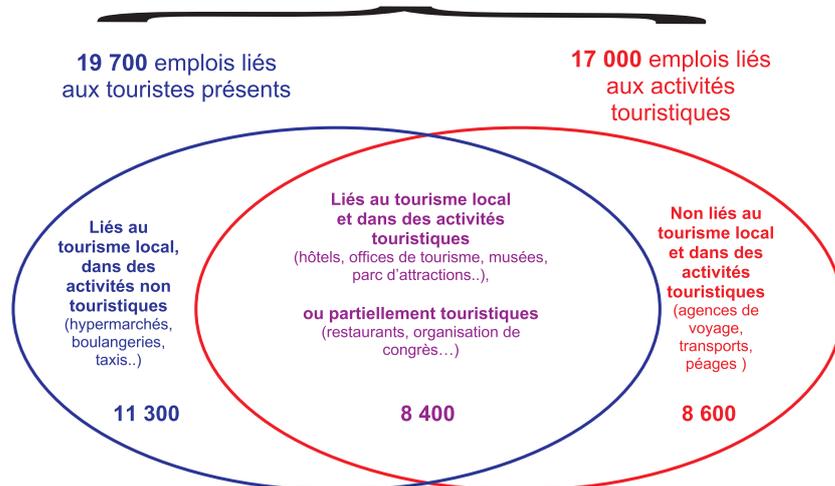
Par ailleurs, 8 600 emplois relèvent d'activités touristiques implantées dans la région sans pour autant être liés à la présence de touristes. Ils correspondent aux emplois qui organisent le séjour des Bourguignons dans des lieux situés notamment en dehors de la région. On peut

par exemple citer les conseillers-vendeurs qui travaillent en agence de voyage, les autocaristes ou encore des agents de la

SNCF. La suite de cette étude ne s'attachera qu'aux 19 700 emplois liés à la présence de touristes dans la région.

1 28 300 emplois touristiques en Bourgogne

28 300 emplois touristiques



Sources : Insee, DADS 2011 - Acoiss 2011.

L'emploi lié au tourisme local représente 3,3 % de l'emploi total

En Bourgogne, les emplois liés à la présence de touristes représentent une source de main d'oeuvre importante. Ils constituent un vecteur de développement équilibré des territoires. Ces emplois liés à la présence de touristes sont en effet peu délocalisables. Ils sont estimés à 19 700 en Bourgogne. À titre de comparaison, la filière bois rassemble 12 000 emplois en 2011. Ce volume d'emplois lié aux séjours des touristes est de même ordre que celui de l'Auvergne ou du Limousin, mais sans comparaison avec celui d'Île-de-France, de Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces trois régions rassemblent à elles seules la moitié des 985 900 emplois liés au tourisme local de France métropolitaine.

En Bourgogne, ces emplois participent pour 3,3 % à l'emploi total de la région, un poids comparable à celui en Alsace (3,5 %) et en Limousin (3,0 %). La Bourgogne se classe entre les régions du nord où le tourisme pèse peu dans l'emploi total et celles du sud à plus forte intensité en emplois liés à la présence de touristes. En Corse, par exemple, c'est un emploi sur dix.

Des emplois surtout dans l'hébergement et la restauration

Les secteurs de l'hébergement et de la restauration regroupent six emplois liés aux séjours des touristes sur dix en Bourgogne. L'hébergement en constitue le socle

3 Six emplois sur dix relèvent des secteurs de l'hébergement, de la restauration et des cafés

Emplois liés à la présence de touristes selon le secteur d'activité en 2011

	Bourgogne		France métropolitaine hors Île-de-France (%)
	Nombre	%	
Hébergement	7 050	36	32
Restauration, cafés	4 740	24	27
Commerce détail non alimentaire	1 440	7	8
Patrimoine et culture	1 430	7	5
Sport et loisirs	1 350	7	9
Autres *	1 060	5	6
Grandes surfaces	990	5	5
Offices de tourisme	520	3	2
Soins	400	2	2
Artisanat	380	2	2
Commerce détail alimentaire	340	2	2
Total	19 700	100	100

* « Autres » comprend les activités de collecte et traitement des déchets non dangereux, de transport de voyageurs par taxi, de location de logements, de terrain et autres bien immobiliers, de location de courte durée de véhicules légers, les activités photographiques, la location ou location-bail d'articles de loisirs et de sport, l'organisation de foires, salons professionnels et congrès et la blanchisserie-teinturerie.

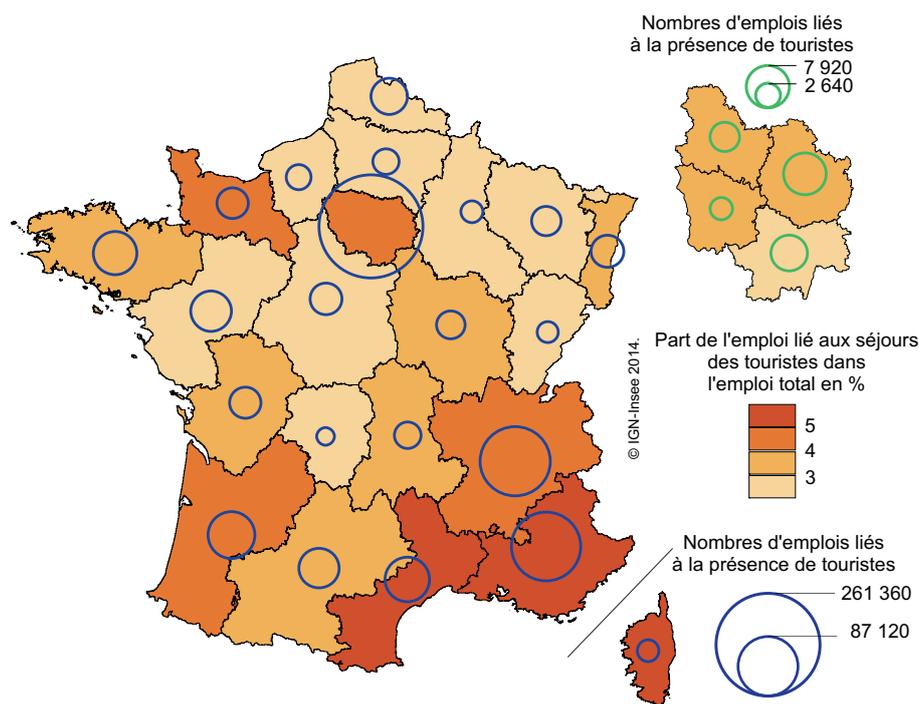
Sources : Insee, DADS 2011 - Acoess 2011.

d'activité dans la région. Tout au long de l'année, le nombre d'emplois dans ce secteur demeure important, variant entre 6 100 au plus bas, en janvier, à 8 200, au plus haut, en juillet et août. Il occupe en moyenne 7 050 Bourguignons sur l'année dans les hôtels, campings, auberges de jeunesse, chambres d'hôtes..... Il regroupe ainsi 36 % des emplois dédiés au tourisme local, soit quatre points de plus qu'en France métropolitaine hors Île-de-France. Entre 2009 et 2011, l'emploi dans le secteur de l'hébergement est stable. Dans le même temps, la fréquentation des hôtels bourguignons est en hausse ; le nombre de nuitées progresse ainsi de 6,5 % sur la période.

Dans les campings, le nombre de nuitées est resté stable. Avec la crise, les établissements d'hébergement comme ceux d'autres secteurs se sont restructurés. Face à des coûts salariaux plus élevés, ils ont eu davantage recours à des sociétés extérieures pour certaines prestations comme le nettoyage des locaux ou la blanchisserie.

Le secteur des cafés et restaurants regroupe 4 700 emplois en moyenne annuelle. Cet effectif varie au cours de l'année, atteignant 5 700 emplois en juillet contre 3 900 en janvier. Entre 2009 et 2011, l'emploi est resté stable dans ce secteur, pourtant frappé par la réduction des dépenses des touristes sur la même période.

2 La Bourgogne bien placée dans le quart nord-est pour l'emploi lié aux séjours des touristes



Sources : Insee - DADS 2011 ; Acoess 2011.

Une faible richesse dégagée

La richesse dégagée par les emplois liés au tourisme local est estimée à 592 millions d'euros, soit 2,5 % de la richesse totale de la Bourgogne, contre 2,9 % en moyenne de province. La région se situe ainsi au 11^e rang des régions françaises entre l'Alsace, les Pays de la Loire, Midi-Pyrénées où la richesse dégagée par les activités touristiques est plus importante, et l'Auvergne. La part de la richesse dégagée est inférieure à celle de l'emploi car les activités liées à la présence de touristes génèrent moins de valeur ajoutée que d'autres secteurs. À production égale, ces activités recourent à davantage de main d'oeuvre et dégagent une faible productivité du travail. Le fort décalage entre richesse dégagée et emploi est très marquant dans le secteur « patrimoine - culture » qui rassemble notamment le personnel des musées, des sites et monuments historiques. Ainsi, ce secteur représente 7 % de l'emploi lié à la présence de touristes mais seulement 4 % de la richesse dégagée. L'objectif ici n'est pas la rentabilité mais d'offrir toute une gamme de

prestations qui permet d'attirer et retenir le touriste et de générer des richesses dans d'autres secteurs. Dans l'hébergement et la restauration, la productivité apparente du travail est faible. Ces deux activités dégagent davantage de richesse en volume mais elles emploient aussi davantage de main d'œuvre : la part de la richesse dégagée est ainsi de même ordre que celle de la main d'œuvre employée. Par exemple, la restauration représente 24 % des emplois liés à la présence de touristes et 23 % de la richesse dégagée du tourisme. Les secteurs dont une partie seulement de l'activité est liée au tourisme comme le commerce de détail ou les sports et loisirs ont une productivité apparente du travail plus élevée : la part de la richesse dégagée est plus forte que celle de l'emploi. Ainsi, le commerce de détail non alimentaire participe pour 7 % à l'emploi lié aux séjours des touristes, mais produit 10 % de la richesse du secteur.

Des emplois nombreux en milieu urbain

Parmi les dix-huit zones touristiques que compte la Bourgogne, sept (Dijon, Beaune, Chalon, Mâcon-Cluny-Tournus, Auxerre-Avalon, Nevers-Val de Loire et Sens-Joigny) rassemblent 65 % des emplois liés aux séjours des visiteurs ; au tourisme d'agrément, s'ajoute dans ces zones urbaines une clientèle dite d'affaires qui voyage à titre professionnel. Dijon compte 3 950 emplois, Beaune, 2 200, alors que ces deux zones sont très peu étendues. C'est à Beaune que le tourisme pèse le plus puisqu'il représente 9 % de l'emploi total ; il est aussi très présent sur Auxerre-Avalon, avec 4 %. À Dijon où le tissu productif est davantage diversifié, le tourisme représente 2,8 % de l'emploi total de la zone.

Ces sept zones concentrent 72 % de la richesse dégagée par l'activité touristique de la région. Comme pour l'emploi, Beaune arrive en tête avec 7,5 % de la richesse produite sur son territoire par les activités liées au tourisme. Dans les quatre autres zones les plus urbaines, le tourisme participe entre 1,7 et 3 % à la richesse totale.

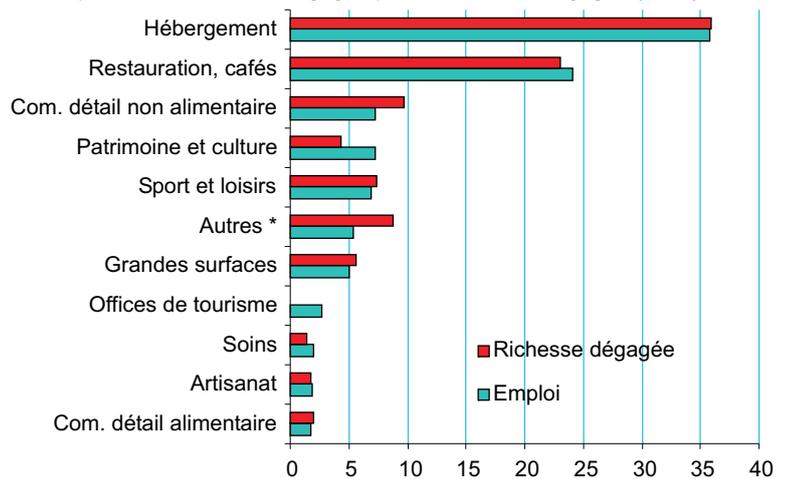
La nature des emplois diffère aussi selon les territoires. À Beaune, l'hébergement et la restauration concentrent 82 % des emplois, contre 45 à 65 % dans les six autres zones urbaines. Dans la zone « Yonne hors axe ouest » où se situent Vézelay et Avalon, la part des emplois qui relèvent de la culture et du patrimoine est la plus élevée.

Un poids significatif dans certains territoires ruraux

Même s'ils sont moins nombreux en milieu rural, les emplois liés aux séjours des touristes représentent une part significative de l'emploi dans certains territoires. Dans le

4 Patrimoine et culture : fort décalage entre l'emploi et la richesse dégagée

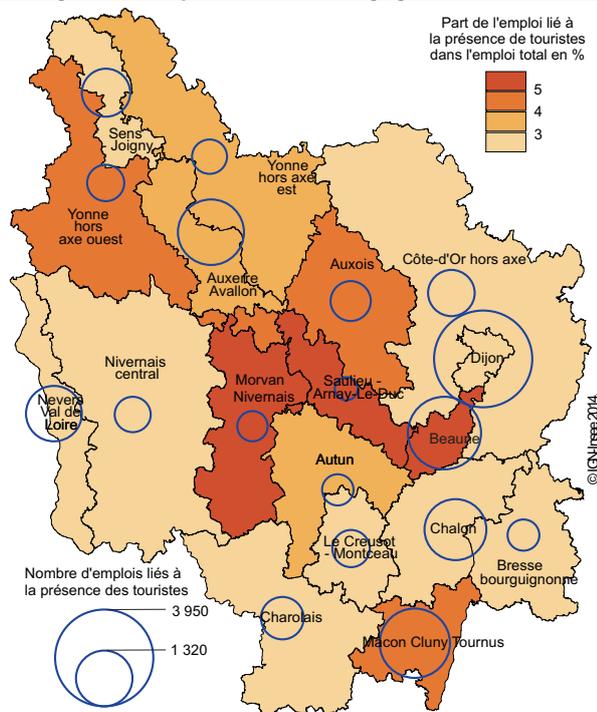
Répartition de l'emploi et de la richesse dégagée par secteur en Bourgogne (en %)



* « Autres » comprend les activités de collecte et traitement des déchets non dangereux, de transport de voyageurs par taxi, de location de logements, de terrain et autres bien immobiliers, de location de courte durée de véhicules légers, les activités photographiques, la location ou location-bail d'articles de loisirs et de sport, l'organisation de foires, salons professionnels et congrès et la blanchisserie-teinturerie.

Sources : Insee, DADS, FEE 2011 - Acoss 2011.

5 Des emplois inégalement répartis sur la Bourgogne



Sources : Insee - DADS 2011 ; Acoss 2011.

Morvan nivernais, ils représentent 8,2 % de l'emploi total, et dans l'Auxois, 4,7 %, soit des parts supérieures à la moyenne régionale, en liaison avec la prédominance des activités liées à l'hébergement, au patrimoine et à la culture. De la même façon, les activités de restauration sont importantes à Saulieu-Arnay-le-Duc et les emplois liés à la présence de touristes pèsent 5 % dans l'emploi total. La part de la richesse dégagée par l'activité touristique pèse aussi davantage qu'au niveau national : 6,5 % dans le Morvan nivernais, 4 % à Saulieu-Arnay-le-Duc.

Dans les autres territoires ruraux, l'emploi est moins développé. C'est le cas notamment

des zones de Saône-et-Loire, exception faite du triangle Mâcon-Cluny-Tournus.

Des caractéristiques d'emploi différentes selon les zones

Les conditions d'emploi sont moins favorables dans le tourisme : temps partiels, contrats courts, travail saisonnier. Ainsi, les 19 700 emplois liés au tourisme local représentent 15 300 emplois en équivalent temps plein (ETP). Le temps partiel est plus ou moins développé selon les périodes de l'année, le secteur d'activité et les zones touristiques. À Beaune, ces emplois sont moins fréquemment à temps partiel ; ils le

sont davantage à Dijon, dans l'Auxois et dans le Val de Loire.

Les femmes occupent 56 % des emplois liés aux séjours des touristes en ETP contre 51 % en France de province. Elles sont majoritaires dans les activités traditionnellement féminines comme le secteur des soins (93 %) qui rassemble la coiffure, les soins de beauté et de balnéothérapie. Elles sont aussi très présentes dans les offices de tourisme (80 %), mais aussi dans les grandes surfaces, les commerces de détail non alimentaire et l'hébergement. En revanche, elles sont tout aussi nombreuses que les hommes dans la restauration et les cafés alors qu'en France de province, elles n'occupent que 44 % des emplois salariés de ce secteur.

Dans les zones urbaines, les emplois salariés sont davantage occupés par les jeunes de moins de 25 ans : près d'un emploi sur quatre dans les zones touristiques de Dijon et de Beaune mais aussi dans celle de Saulieu-Arnay-le-Duc. À Autun en revanche, seulement 13 % des salariés ont moins de 25 ans. De façon générale, la moyenne d'âge des salariés est plus élevée dans les zones touristiques plus rurales : elle atteint 42 ans dans le Morvan nivernais contre 36 ans à Dijon. ■

La méthode d'estimation de l'emploi lié à la présence des touristes

Le tourisme est un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des territoires situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles. Ces personnes sont appelées des visiteurs, et peuvent être des touristes ou des excursionnistes, des résidents ou des non-résidents (définition de l'Organisation mondiale du tourisme - OMS -).

Pour tenir compte des changements qu'introduit la nouvelle nomenclature d'activités économiques dans les sources statistiques, l'Insee a mis au point une nouvelle méthode qui affine, sur l'ensemble du territoire français, l'estimation du nombre d'emplois en lien avec la présence de touristes sur un territoire. Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi lié à la présence de touristes est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents. Cette nouvelle méthode d'estimation du nombre d'emplois liés aux touristes présents n'est pas directement comparable avec les chiffres publiés précédemment ; elle intègre désormais les emplois non salariés, et prend mieux en compte la saisonnalité des activités.

Les oubliés de la méthode

Reposant sur l'identification des établissements employeurs au travers du code APE (Activité principale exercée), la méthode conduit à ne pas prendre en compte certains organismes assimilés à des administrations qui assurent pourtant des missions de développement du tourisme en région (services d'accueil des touristes dans les mairies, comité régional du tourisme, agences départementales du tourisme, campings et musées municipaux...).

Sources

L'estimation de l'emploi lié aux séjours des touristes s'appuie sur les données des déclarations annuelles de données sociales 2011 (DADS) pour les salariés et les données de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale 2011 (Acos) pour les non-salariés.

L'estimation de la richesse dégagée provient du Fichier Économique Enrichi (FEE) de l'Insee.

Définitions

Les zones touristiques en Bourgogne : pour l'enquête de fréquentation hôtelière, Bourgogne Tourisme et l'Insee utilisent un découpage de la Bourgogne en 18 péri-mètres.

La richesse dégagée : elle est issue de la valeur ajoutée des entreprises et permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone. Cet indicateur offre une vision complémentaire à celle donnée par l'emploi, et n'est pas comparable au produit intérieur brut (PIB) ; elle ne permet donc pas de calculer une part de l'activité touristique au sein du PIB.

Insee Bourgogne

2, rue Hoche - BP 83509

21035 Dijon Cedex

Directeur de la publication :

Moïse Mayo

Rédacteur en chef :

Chantal Prenel

Crédit photo :

Alain Doire

ISSN 2416 - 8920 (en ligne)

ISSN 2418 - 3733 (imprimé)

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Lecrenais C., Léger M., « Les dépenses des touristes représentent plus de 6 % du PIB bourguignon » Insee Bourgogne Analyses n°5, février 2015.
- Ricci H., Violet M., « Septembre 2014 : la désaffection des touristes français pèse sur l'activité hôtelière » Insee Flash Bourgogne n°12, janvier 2015.
- « Mauvaise année pour le tourisme bourguignon » Bilan économique 2013 - Insee Bourgogne, mai 2014.
- Chiffres clés du tourisme en Bourgogne en 2013, Bourgogne Tourisme (publication annuelle).

